

## Mesurer la discrimination

### Apports de l'économie expérimentale

Marie-Anne VALFORT, Claire ADIDA, David LAITIN

**À partir d'une série de jeux comportementaux, un groupe de chercheurs en économie expérimentale évalue la discrimination subie par les immigrés musulmans de la part de Français établis de plus longue date dans l'Hexagone.**

On définit la discrimination comme une situation dans laquelle des personnes de productivité identique sont traitées de manière différente, en raison de leur appartenance à des groupes démographiques ou sociaux particuliers. La discrimination fait donc référence à un traitement différencié des individus, où la différenciation est illégitime. Fondée sur une série de jeux comportementaux, cette contribution montre que les immigrés musulmans subissent une discrimination par goût de la part des Français établis de plus longue date dans l'Hexagone. Par ailleurs, elle révèle que cette discrimination s'exacerbe lorsque la proportion de musulmans dans l'environnement de ces Français augmente.

### Tester la discrimination

D'après un sondage IFOP pour *Le Figaro* mené en octobre 2012, une large majorité de Français (67%) considère que les personnes d'origine musulmane sont mal intégrées dans la population française. Ce sondage fait écho à de nombreuses études récentes qui ont testé l'existence d'une discrimination à l'égard des immigrés musulmans issus du Maghreb<sup>1</sup>. Ces études comparent les taux de convocations à un entretien d'embauche reçues par deux CV identiques en tout point à l'exception du patronyme. L'un des CV est celui d'un « Français de souche » (doté d'un prénom et d'un nom « typiquement » français) tandis que l'autre CV est celui d'un Français d'origine maghrébine (doté d'un prénom et d'un nom maghrébin). Les résultats montrent que les candidats au patronyme maghrébin sont discriminés. Cependant, ces résultats ne permettent pas de savoir si les Français au prénom et au nom maghrébin sont discriminés à raison de leur religion présumée (être musulman) ou s'ils sont simplement discriminés à raison de leur origine ethnique présumée (être Arabe).

En 2009, Claire Adida (Université de Californie, San Diego), David Laitin (Université Stanford) et moi-même avons lancé un programme de recherche visant à étudier plus spécifiquement la discrimination à l'égard des immigrés musulmans dans les sociétés occidentales, et notamment en France. La France est en effet le pays d'Europe occidentale hébergeant la plus grande proportion de musulmans (7,5% en 2010 d'après une enquête du Pew Research Center). Plus précisément, nous analysons l'intégration d'un groupe

---

<sup>1</sup> Voir notamment Amadiou (2004), Cédiey et Foroni (2007), Cédiey, Foroni et Garner (2008), ISM-CORUM (2008), Duguet, Léandri, L'Horty et Petit (2010).

d'immigrés arrivés en France dans les années 1970, de même origine nationale, ethnique et culturelle, et différant *seulement* en fonction de leur religion.

Nos recherches reposent principalement sur une série de jeux expérimentaux menés en mars 2009 auxquels participaient des immigrés musulmans et chrétiens de première et deuxième génération issus de deux communautés ethnolinguistiques du Sénégal (les Joola et les Serer), ainsi que des Français dont les familles étaient établies en France depuis plus longtemps (les 4 grands-parents de ces joueurs étaient nés dans l'Hexagone). Nous définissons comme « immigré de première génération » un individu né étranger à l'étranger et résidant en France ; nous désignons par « immigré de deuxième génération » un individu né en France dont au moins l'un des parents est né étranger à l'étranger (il convient de noter que les immigrés de première et deuxième génération peuvent avoir la nationalité française).

### **L'économie expérimentale**

L'économie expérimentale étudie le comportement d'individus au sein d'un espace, appelé le « laboratoire », qui permet au chercheur de maîtriser au mieux les paramètres gouvernant leurs prises de décision. Elle a pour vocation de tester les théories développées par la science économique et plus généralement les sciences sociales. Ainsi, l'objectif de notre protocole expérimental est de comprendre si les éventuels comportements discriminatoires des Français établis de longue date en France à l'égard des immigrés musulmans relèvent d'une discrimination par goût (théorisée par l'économiste Gary Becker) ou d'une discrimination statistique (théorisée par l'économiste George Akerlof). Ce protocole vise par ailleurs à tester deux théories concurrentes en sciences sociales : la théorie du contact développée par le psychologue Gordon Allport et la théorie de la menace par le groupe établie par le sociologue Hubert Blalock.

L'intérêt de l'économie expérimentale est donc d'évaluer le pouvoir prédictif des théories développées pour expliquer les comportements des individus, et par conséquent d'améliorer ces théories lorsqu'elles ne résistent pas à l'épreuve des faits.

Cependant, pour que ce bénéfice de l'économie expérimentale soit pleinement réalisé, le chercheur doit s'assurer que le protocole expérimental garantit la validité interne et la validité externe des résultats qui en découlent. La validité interne des résultats est acquise lorsque ceux-ci ne peuvent s'expliquer que par le paramètre dont le chercheur voulait évaluer l'impact. En d'autres termes, aucun autre paramètre ne doit pouvoir parasiter l'expérience et donc biaiser ses résultats. Dans notre recherche par exemple, le fait que les joueurs sénégalais chrétiens et musulmans présentent la même origine raciale, nationale et ethnique et ne diffèrent qu'en fonction de leur religion permet de conclure avec confiance que les différences de traitement que leur réservent les Français dont les 4 grands-parents sont nés en France relèvent d'une discrimination à raison de la religion (et non à raison de l'origine raciale, nationale ou ethnique). La validité externe des résultats dépend quant à elle de leur capacité à refléter les comportements qui seraient effectivement adoptés dans la vie réelle, à l'extérieur du laboratoire. C'est de loin la qualité la plus difficile à obtenir. Les individus qui participent aux expériences en laboratoire sont en effet rarement représentatifs de la population dans son ensemble.

Par exemple, le fait que nous nous concentrons dans notre recherche sur des Français établis de longue date en France issus du 19<sup>ème</sup> arrondissement et, parmi eux, sur ceux qui ont

accepté de participer à notre expérience (le taux de refus était de 30%) ne permet pas d'obtenir un échantillon représentatif des Français dont les 4 grands-parents sont nés en France. Dans ce cas, il est essentiel d'étudier la façon dont ce manque de représentativité peut biaiser les résultats. Ainsi, partant du constat que la couleur politique des individus est un bon estimateur de leurs comportements discriminatoires<sup>2</sup>, nous avons comparé le positionnement politique sur une échelle gauche/droite de nos joueurs dont les 4 grands-parents sont nés en France avec le positionnement politique d'un échantillon représentatif de Français interviewés la même année (en 2009) par le European Social Survey (ESS). Il apparaît que nos joueurs sont politiquement plus à gauche que cet échantillon représentatif (y compris après avoir neutralisé les différences de positionnement politique observées entre notre échantillon et celui de l'ESS, du fait du sexe, de l'âge, de l'éducation et du revenu des individus). En d'autres termes, notre échantillon est vraisemblablement plus ouvert à la diversité que ne le serait un échantillon plus représentatif de Français dont les 4 grands-parents sont nés en France. Cela signifie que la discrimination des musulmans par les Français de notre échantillon doit être lue comme une sous-estimation de la discrimination réelle à laquelle les musulmans font face en France.

Nos résultats indiquent que les Français discriminent effectivement à l'égard des Sénégalais musulmans (relativement aux Sénégalais chrétiens), et que cette discrimination ne repose sur aucun fondement rationnel. Par ailleurs, nous montrons que cette discrimination s'exacerbe, là encore de manière irrationnelle, lorsque la proportion de Sénégalais musulmans présents dans l'environnement des Français croît. Ce dernier résultat suggère que l'augmentation attendue dans les années à venir de la proportion de musulmans dans la population française pourrait aggraver la discrimination dont souffrent les musulmans en France : d'après une enquête récente du Pew Research Center (2011), la France hébergera 10,3% de musulmans à l'horizon 2030 (contre 7,5% aujourd'hui). Cette tendance démographique s'explique par la poursuite des flux migratoires entre pays musulmans et pays occidentaux, ainsi que par des taux de fécondité dans les ménages musulmans plus élevés que ceux des ménages établis dans les pays occidentaux depuis plus longtemps.

### Les joueurs

Nous avons organisé 8 sessions de jeux<sup>3</sup> dans le 19<sup>ème</sup> arrondissement de Paris, composées chacune de 10 joueurs :

- *Les Sénégalais musulmans et chrétiens* : les joueurs musulmans et chrétiens issus des communautés sénégalaises Serer et Joola ont été recrutés avec l'aide d'ethnographes dans la région parisienne. Ils sont au nombre de 27 : 16 Sénégalais musulmans et 11 Sénégalais chrétiens.
- *Les Français dont les 4 grands-parents sont nés en France* : nous avons recruté ces Français de manière aléatoire dans le 19<sup>ème</sup> arrondissement de Paris. Nous nous sommes concentrés sur cet arrondissement, connu pour sa diversité ethnique, car nous voulions nous assurer que ces Français trouvent naturel d'être entourés de personnes d'origines ethniques différentes au cours de notre expérience (et donc ne soupçonnent pas le but de nos recherches, ce qui aurait pu biaiser leurs comportements). Cette

---

<sup>2</sup> Par exemple, dans l'enquête IFOP-Le Figaro « L'image de l'Islam en France » (2012), le positionnement politique sur une échelle gauche/droite est la caractéristique socioéconomique la plus fortement corrélée à la probabilité de considérer que la communauté musulmane en France est « une menace pour l'identité de notre pays » plutôt qu' « un facteur d'enrichissement culturel pour notre pays ».

<sup>3</sup> La session de jeu fait référence à la mise en œuvre de notre protocole expérimental (i.e., de la série de jeux expérimentaux que nous avons conçue) à un moment donné, dans un lieu donné.

procédure nous a permis de recruter 21 joueurs dont les 4 grands-parents sont nés en France.

- *Les autres joueurs* : afin de garantir que nos sessions de jeu soient représentatives de la diversité ethnique du 19<sup>ème</sup> arrondissement, nous avons également recruté les autres joueurs (qui étaient de fait des immigrés de première ou seconde génération) dans cet arrondissement, de manière aléatoire. Huit de ces joueurs étaient originaires d'Europe, 12 d'Afrique sub-saharienne et 12 du Maghreb.

Le prénom des Sénégalais musulmans et chrétiens était le seul indice à la disposition des Français dont les 4 grands-parents sont nés en France pour leur permettre d'inférer l'affiliation religieuse des Sénégalais. Aucun des joueurs sénégalais n'arborait de signes religieux. La session de jeu était composée d'un jeu de confiance simultané, d'un jeu de socialisation, d'un jeu de vote et d'un jeu du dictateur.

### **Identifier la discrimination anti-musulmans et sa cause**

#### **Le jeu de confiance simultané**

Un jeu de confiance simultané ouvrait notre expérience. Dans ce jeu, les joueurs étaient organisés par paire. Dans chaque paire, l'un des individus jouait le rôle d'« envoyeur » et l'autre celui de « receveur ». Les paires étaient créées de façon à garantir que chaque Français dont les 4 grands-parents sont nés en France serait associé à chacun des Sénégalais (musulman ou chrétien) présents dans la session de jeu. Par ailleurs, nous nous assurons que chaque membre d'une paire jouerait deux fois avec son partenaire : l'une en tant qu'envoyeur, l'autre en tant que receveur. En tant qu'envoyeurs, les joueurs étaient dotés de 3 euros. Ils étaient libres de garder ces 3 euros ou alors d'envoyer tout ou partie (1 euro ou 2 euros) de cette somme au receveur. En cas d'envoi, le montant finalement reçu par le receveur était le montant envoyé par l'envoyeur multiplié par 3. En tant que receveurs, les joueurs déterminaient la proportion (0%, 1/3, 2/3 ou 100%) du montant envoyé par l'envoyeur qu'ils décidaient de renvoyer à ce dernier. Les décisions de l'envoyeur et du receveur étaient prises de manière simultanée. Par ailleurs, l'envoyeur et le receveur jouaient l'un en face de l'autre mais n'étaient pas autorisés à communiquer entre eux.

Dans le jeu de confiance simultané, l'envoyeur est clairement incité à envoyer la totalité de sa dotation au receveur dès lors qu'il fait confiance au receveur, c'est-à-dire qu'il fait le pari que le receveur lui renverra une proportion strictement positive du montant qu'il reçoit de l'envoyeur. Dans ce cas en effet, l'envoyeur finira le jeu avec en poche une somme au moins égale à la somme avec laquelle il le commence : l'envoyeur gagnera 3 euros (soit sa dotation initiale) si le receveur lui renvoie 1/3, 6 euros si le receveur lui renvoie 2/3 et 9 euros si le receveur lui renvoie 100% du montant envoyé par l'envoyeur. Cependant, la confiance n'est pas la seule raison susceptible de motiver la décision de l'envoyeur d'envoyer un montant strictement positif au receveur. Un altruisme inconditionnel peut également expliquer ce choix. De même, la décision du receveur de renvoyer une proportion strictement positive du montant qu'il reçoit de l'envoyeur peut être motivée par la confiance ou l'altruisme inconditionnel. Dans le premier cas, le receveur pense que l'envoyeur lui envoie un montant strictement positif (il fait confiance à l'envoyeur) et souhaite par conséquent le « remercier » pour ce geste. Dans le deuxième cas, le receveur renvoie un montant strictement positif simplement parce qu'il retire un bien-être à se montrer généreux à l'égard de l'envoyeur.

Les résultats issus du jeu de confiance simultané montrent que les Français sont moins coopératifs à l'égard des Sénégalais musulmans qu'à l'égard des Sénégalais chrétiens. Ce comportement peut relever de l'irrationalité (ce qu'on appelle la « discrimination par goût ») et/ou de la rationalité (ce qu'on appelle la « discrimination statistique »).

Ce comportement relèvera d'une discrimination par goût s'il correspond à un déficit d'altruisme inconditionnel des Français à l'égard des Sénégalais musulmans. Il relèvera au contraire d'une discrimination statistique s'il correspond à un déficit de confiance des Français à l'égard des Sénégalais musulmans. La discrimination par goût théorisée par Becker (1957) repose en effet sur des préférences discriminatoires qui amènent un individu à ressentir une hostilité irraisonnée à l'égard d'autres individus, en raison de l'appartenance de ces derniers à un groupe démographique ou social particulier. La discrimination statistique théorisée par Arrow (1973) repose elle sur un calcul rationnel, c'est-à-dire sur des croyances quant à la qualité moyenne des individus issus d'un groupe particulier. Dans le jeu de confiance simultané, les musulmans sont victimes de discrimination statistique si les Français sont moins coopératifs à leur égard parce qu'ils pensent que les musulmans sont en moyenne moins fiables que les chrétiens. Il est important de noter qu'une discrimination statistique, bien qu'elle relève d'un calcul rationnel, reste une discrimination, c'est-à-dire un traitement différencié des individus illégitime. En effet, si les Français sont moins coopératifs à l'égard des joueurs musulmans sous prétexte que les musulmans sont *en moyenne* moins fiables que les chrétiens, leur attitude reste discriminatoire à l'égard de tous les musulmans dont la fiabilité est au moins équivalente à celle des chrétiens.

Nos résultats révèlent que la plus faible coopération des Français à l'égard des Sénégalais musulmans dans le jeu de confiance simultané relève d'une discrimination par goût et donc qu'elle ne repose sur aucun fondement rationnel. Des jeux expérimentaux complémentaires nous apprennent en effet que les Français font autant confiance aux Sénégalais musulmans qu'aux Sénégalais chrétiens, c'est-à-dire qu'ils pensent que les Sénégalais musulmans sont aussi fiables que les Sénégalais chrétiens.

La discrimination par goût exprimée par les Français à l'égard des musulmans cible-t-elle spécifiquement les musulmans ou simplement les personnes porteuses d'un prénom étranger auxquelles les Français auraient du mal à s'identifier ? La question mérite d'être posée. En effet, les prénoms des Sénégalais chrétiens sont tous typiquement français alors que tous les Sénégalais musulmans portent des prénoms à consonance étrangère (soit musulmane, soit africaine). Pour distinguer entre une discrimination anti-musulmans et une discrimination anti-étrangers, nous avons recruté en 2010 un autre échantillon (50 individus) de Français issus du 19<sup>ème</sup> arrondissement de Paris dont les 4 grands-parents sont nés en France. Nous avons soumis à ces Français les prénoms des Sénégalais musulmans ayant participé à l'expérience de 2009 et leur avons demandé de deviner l'affiliation religieuse de ces derniers. Nous caractérisons comme prénoms « musulmans » les prénoms dont plus de 50% des joueurs de 2010 pensaient qu'ils trahissaient une appartenance à la religion musulmane (e.g. « Moustapha »), et comme prénoms « africains » les autres (e.g. Astou). Nos résultats sont clairs : les Français dont les 4 grands-parents sont nés en France ayant participé à notre expérience de 2009 discriminent *seulement* à l'égard des Sénégalais musulmans portant des prénoms typiquement musulmans. En d'autres termes, la discrimination par goût que nous mettons au jour est bien une discrimination anti-musulmans et non une discrimination anti-étrangers.

## Analyser l'effet d'un changement de proportion

D'après la théorie du contact (Allport (1954)), le comportement discriminatoire des Français dont les 4 grands-parents sont nés en France devrait disparaître (ou au moins diminuer en intensité) dès lors qu'une phase de socialisation entre ces Français et les musulmans est introduite dans l'expérience. Ce phénomène devrait être d'autant plus observé que le nombre de musulmans dans la session de jeu s'accroît, augmentant par la même occasion les opportunités de contact entre Français et musulmans. *A contrario*, la théorie de la menace par le groupe (Blalock (1967)) prédit qu'une augmentation de la proportion de musulmans devrait exacerber la discrimination anti-musulmans en faisant naître chez les Français le sentiment d'être menacés dans leur identité culturelle.

### Le jeu du dictateur

Pour tester la théorie du contact et la théorie de la menace par le groupe, nous nous concentrons sur le jeu du dictateur qui intervient à la fin de notre expérience, et donc après le jeu de socialisation.<sup>4</sup> Dans le jeu du dictateur, nous projetons sur un écran le visage de 6 personnes ne participant pas à l'expérience, mais recrutées de la même manière que l'avaient été nos joueurs. Ainsi, les personnes issues des communautés sénégalaises Serer et Joola dont les visages étaient projetés avaient été contactées grâce à l'aide d'ethnologues tandis que les autres avaient été recrutées de façon aléatoire dans le 19<sup>ème</sup> arrondissement de Paris. Plus précisément, nous avons créé 2 versions de cette série de visages. Nous projetons seulement l'une d'elles dans chaque session de jeu, de façon alternative. Dans chacune de ces versions, les visages étaient les mêmes. Seuls les prénoms associés à ces visages (d'après lesquels nos joueurs pouvaient inférer une affiliation religieuse particulière) changeaient.

Pour chacun de ces visages, nos joueurs étaient dotés de 5 euros qu'ils étaient libres de répartir entre la personne dont le visage était projeté (appelons cette personne le « récipiendaire ») et eux-mêmes. Nos joueurs se transformaient donc en véritable « dictateurs » puisqu'ils étaient pleinement souverains (le récipiendaire, absent, n'avait pas son mot à dire) concernant la manière dont le partage (ou non) de la dotation initiale se ferait<sup>5</sup>. Parmi les 6 visages projetés, 2 appartenaient à des personnes originaires d'Afrique subsaharienne (et plus précisément des communautés sénégalaises Serer et Joola). Il s'agit d'un homme et d'une femme. Dans la version 1, la femme porte le prénom de « Khadija » (signalant une confession musulmane) et l'homme porte le prénom de « Michel » (signalant une confession chrétienne). Dans la version 2, la femme porte le prénom de « Joséphine » (signalant une confession chrétienne) et l'homme porte le prénom de « Aboubacar » (signalant une confession musulmane).

Cette stratégie nous permet de mener une analyse à « visage constant ». Plus précisément, elle nous permet d'analyser l'effet d'une augmentation de la proportion de joueurs sénégalais musulmans dans la session de jeux sur ce que les Français donnent à

<sup>4</sup> Au cours du jeu de socialisation, les Français dont les 4 grands-parents sont nés en France ont rencontré les autres joueurs (et notamment les Sénégalais musulmans et chrétiens) présents dans la session de jeu, dans le cadre de conversations menées en face à face durant 3 minutes. À l'issue de ces conversations, chaque joueur devait répondre à une série de questions sur les personnes qu'ils venaient de rencontrer (ces questions concernaient l'âge de ces personnes, leur lieu de résidence, leur profession... etc). Les joueurs étaient rémunérés 1 euro pour chaque bonne réponse.

<sup>5</sup> Il est important de noter que nos joueurs étaient informés que l'ensemble des sommes perçues par chaque récipiendaire lui seraient transmises à l'issue des 8 sessions de jeu (ce qui a effectivement eu lieu).

l'homme et à la femme noirs lorsqu'ils apparaissent de confession musulmane (Aboubacar et Khadija), avec l'effet d'une augmentation de la proportion de joueurs sénégalais chrétiens dans la session de jeu sur ce que les Français donnent à ces mêmes personnes lorsqu'elles apparaissent de confession chrétienne (Michel et Joséphine). Il est important de souligner que, à nombre de joueurs sénégalais musulmans et chrétiens dans la session de jeu constant, les différences dans les montants que les Français transfèrent aux récipiendaires noirs selon qu'ils sont musulmans ou chrétiens révèlent des différences d'altruisme inconditionnel. En effet, nous savons que les récipiendaires sont passifs dans le jeu du dictateur. Par conséquent, le don du dictateur n'est pas conditionné par les croyances de ce dernier sur ce que sera l'action du récipiendaire. Par ailleurs, des jeux expérimentaux complémentaires nous apprennent que les Français pensent que les récipiendaires noirs musulmans ont des revenus similaires aux récipiendaires noirs chrétiens. Les différences dans les montants que les Français transfèrent aux récipiendaires noirs selon qu'ils sont musulmans ou chrétiens ne peuvent donc s'expliquer par le fait que les Français s'attendent à ce que certains de ces récipiendaires (définis en fonction de leur religion) sont plus nécessiteux que les autres.

Les résultats issus du jeu du dictateur montrent que les dons des Français aux récipiendaires sénégalais musulmans diminuent avec la proportion de Sénégalais musulmans présents dans la session de jeu (cette proportion était de 10%, 20% ou 30%). *A contrario*, l'augmentation de la proportion de Sénégalais chrétiens est sans effet sur les dons des Français aux récipiendaires sénégalais chrétiens. Plus précisément, lorsqu'il y a seulement 10% de Sénégalais musulmans dans la session de jeux (soit 1 Sénégalais musulman), les Français ne sont pas moins généreux à l'égard du récipiendaire sénégalais musulman qu'à l'égard du récipiendaire sénégalais chrétien. En d'autres termes, conformément à la prédiction de la théorie du contact, la phase de socialisation entre les Français dont les 4 grands-parents sont nés en France et les Sénégalais musulmans semble éroder la discrimination anti-musulmans que ces Français exprimaient au début de l'expérience, dans le jeu de confiance simultané. Cependant, cette générosité des Français à l'égard des Sénégalais musulmans est plus faible dans les sessions avec 20% de Sénégalais musulmans, et encore plus faible dans les sessions avec 30% de Sénégalais musulmans. Dans ces dernières, les Français donnent significativement moins aux récipiendaires sénégalais musulmans qu'aux récipiendaires sénégalais chrétiens.

Étant donnée la configuration de notre jeu, deux mécanismes peuvent conduire à ce résultat. Il se peut que les Français anticipent que les Sénégalais musulmans disposent d'une générosité intragroupe plus grande que les Sénégalais chrétiens. Ceci leur permet donc de donner moins aux visages des Sénégalais musulmans lorsque la proportion de Sénégalais musulmans augmente. Nous sommes en mesure de rejeter ce premier mécanisme. Nos résultats sont donc cohérents avec le deuxième mécanisme selon lequel les Français expriment une discrimination par goût, donc irrationnelle, à l'égard des musulmans qui est d'autant plus forte que la proportion de musulmans autour d'eux augmente. En d'autres termes, lorsque la proportion de musulmans augmente, la théorie de la menace par le groupe prend le dessus sur la théorie du contact : l'augmentation des opportunités de contact avec les Sénégalais musulmans lorsque leur nombre croît ne permet pas de vaincre le sentiment des Français d'être menacés dans leur identité culturelle. C'est ce que nous appelons l'« effet Hortefeux », en référence à la phrase prononcée le 5 septembre 2009 par Brice Hortefeux en qualité de Ministre de l'Intérieur lors de l'université d'été de l'UMP : « Quand il y en a un ça va... C'est quand il y en a beaucoup qu'il y a des problèmes ! ». Il suffit en effet de passer d'une session comprenant 1 joueur sénégalais musulman à une session comprenant 2 joueurs

sénégalais musulmans pour que l'altruisme inconditionnel des Français à l'égard des r cipients s n galais musulmans s' rode.

Ce dernier r sultat sugg re que l'augmentation attendue de la proportion de musulmans dans la population fran aise (et les opportunit s de contact qui s'ensuivent) ne pourra pas venir   bout de la discrimination anti-musulmans. La mise en place de politiques publiques visant   r duire cette discrimination semble donc urgente.

Publi  dans La Vie des Id es, 3 mai 2013.

  [laviedesidees.fr](http://laviedesidees.fr)

## Bibliographie

Adida, Claire L., David D. Laitin et Marie-Anne Valfort. 2010. « Identifying barriers to Muslim integration in France ». *Proceedings of the National Academy of Sciences of the United States of America* 107(52), 384-390.

Adida, Claire L., David D. Laitin et Marie-Anne Valfort. 2012a. « What makes a leader ? Evidence from a voting game in France ». Document de travail.

Adida, Claire L., David D. Laitin et Marie-Anne Valfort. 2012b. « Muslims in France: identifying a discriminatory equilibrium ». Document de travail.

Adida, Claire L., David D. Laitin et Marie-Anne Valfort. 2012c. « "One Muslim is enough!" Evidence from a field experiment in France ». Document de travail.

Allport, Gordon. 1954. *The nature of prejudice*. Doubleday, New York.

Amadiou, Jean-Fran ois. 2004. « Enqu te « Testing » sur CV ». Adia/Paris 1 - Observatoire des discriminations.

Arrow, Kenneth. 1973. « The theory of discrimination ». O. A. Ashenfelter et A. Rees, eds., *Discrimination in labor markets*. Princeton, NJ. : Princeton University Press, pp. 3-33.

Becker, Gary. 1957. *The economics of discrimination*. Chicago: University of Chicago Press

Blalock, H. M. 1967. *Toward a theory of minority-group relations*. Capricorn Books, New York.

C diey, Eric et Fabrice Foroni. 2007. « Les discriminations   raison de « l'origine » dans les embauches en France : une enqu te nationale par tests de discrimination selon la m thode du Bureau International du Travail ». Gen ve : Bureau International du Travail.

C diey, Eric, Fabrice Foroni et H l ne Garner. 2008. « Discriminations   l'embauche fond es sur l'origine   l'encontre de jeunes Fran ais(es) peu qualifi (e)s : une enqu te nationale par tests de discrimination ou testing ». *Premi res Synth ses*, 06.3, Paris: DARES.

Diop, A.M. 1988. « St r otypes et strat gies », in R. Leveau and G. Kepel, ed. *Les Musulmans dans la soci t  fran aise*, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, Paris, 77-98.

Duguet, Emmanuel, Noam Leandri, Yannick L'Horty et Pascale Petit. 2010. « Are young French jobseekers of ethnic immigrant origin discriminated against? A controlled experiment in the Paris area ». *Annales d'Economie et de Statistique* 99-100, 187-216.

Enqu te IFOP-Le Figaro. 2012. « L'image de l'Islam en France ».

Rapport ISM-CORUM. 2008. « R sultats du testing sollicit  par le Groupe Casino ».

Rapport du Pew Research Center. 2011. « The future of the global Muslim population. Projections for 2010-2030 ».